



EDITO

La commune d'Arnières ne fait pas exception, quant aux économies imposées par l'état. Elle subit, comme les autres, une baisse significative des dotations. Depuis 3 ans, malgré cette difficulté de taille, nous parvenons à équilibrer notre budget.

La plus grosse part de ce budget est consacrée aux charges de personnel. Près de 42 % du budget de fonctionnement. Elles sont nécessaires. Et je peux vous assurer que je n'ai cessé de surveiller de près l'utilisation du personnel. C'est ainsi, qu'après le départ d'un agent, nous avons choisi de ne pas le remplacer, et plutôt faire appel à une entreprise privée pour compléter le travail des agents techniques.

Il n'en est pas de même pour notre budget d'investissement. Ce budget est très confortable. Pourquoi ? Quand une commune investit, comme cela a été le cas pour Arnières sur Iton quand elle a construit l'ESCALE, après le « parfait achèvement du chantier », c'est-à-dire toutes factures payées et réserves levées, elle peut prétendre à une « subvention » de l'État, par le « FCTVA » (Fond de Compensation de la Taxe à la Valeur Ajoutée). Cette « subvention » correspond approximativement à 16,4 points des 20 points de la TVA payée au règlement des factures.

Suite aux travaux de l'ESCALE et aux travaux de mise aux normes PMR à l'école primaire, à l'installation de nouveaux jeux,... nous avons reçu en 2017 quelques 335 000 € de FCTVA. Ce chiffre nous permet d'envisager sereinement, le remplacement des véhicules très usagés par des véhicules électriques, le réaménagement écologique des cimetières, d'autres travaux d'aménagement PMR aux écoles, la sécurisation des Écoles au regard des risques liés au terrorisme. Mais aussi le projet que nous vous avons promis : la rénovation de la salle des fêtes en ALSH (Accueil de Loisirs Sans Hébergement), autrement dit un local digne de l'accueil de nos enfants dans des conditions convenables, pour les activités périscolaires (Garderie, activités pendant les vacances scolaires...).

Nous avons reçu l'accord du dernier financeur pour cet important projet. Ainsi, pour un montant global d'investissement de 774 000 € TTC, nous avons obtenu une aide de l'État (200 000 €) une subvention de la Caisse d'Allocations Familiales (126 700 €) et un prêt à taux zéro remboursable en dix ans pour un montant de 84 000 €, et enfin une aide d'EPN (Evreux Portes de Normandie) sous forme de fonds de concours pour un montant de 159 168 €. La commune finance, elle aussi, 159 168 € plus la TVA. Un projet bien financé dont les travaux démarreront début 2018.

En espérant avoir été assez clair sur l'utilisation que nous faisons des finances publiques, de votre impôt que nous cherchons toujours à préserver, l'Équipe Municipale et moi-même vous souhaitons de très belles fêtes de fin d'année, et vous présentons nos meilleurs vœux pour la nouvelle année.

Le Maire, Pascal JORET

AGENDA

- **Judi 11 janvier** : Vœux de la municipalité à 18 h.
- **Samedi 13 janvier** : AG ASCA Culture Physique avec la galette des rois.
- **Vendredi 2 février** : AG ASCA.
- **Samedi 3 février** : Accueil des nouveaux arrivants à 11 h.
- **Samedi 3 février** : AG de l'Union Normande Fédération de Théâtre amateur de 15 h à 17 h.
- **Samedi 10 février** : Loto Cap Jeunes.
- **Samedi 17 février** : Soirée Couscous JSA.
- **Judi 22 février** : Réunion Publique sur le Vallot.
- **Samedi 3 mars** : AG ASCA Pêche.
- **Dimanche 4 mars** : Repas des seniors.
- **Samedi 10 mars** : Loto JSA.
- **Lundi 14 mars** : Don du sang de 15 h à 19 h.
- **Samedi 17 mars** : Soirée Country.
- **Lundi 2 avril** : Foire à tout Cap Jeunes devant la mairie.
- **Samedi 14 avril** : Soirée ASCA Théâtre.
- **Mardi 8 mai** : Commémoration de l'Armistice à 11 h 30.
- **Mardi 8 mai** : Foire à tout de la JSA au stade.
- **Vendredi 25 mai** : Carnaval des écoles.
- **Samedi 2 juin** : AG et soirée JSA.
- **Samedi 23 juin** : Kermesse des écoles.
- **Lundi 16 juillet** : Don du sang de 15 h à 19 h.





RÉAMÉNAGEMENT ÉCOLOGIQUE DES CIMETIÈRES

« Écologique » parce que dans ce réaménagement, nous poursuivons 2 objectifs :

1. Le « zéro phyto » dans les espaces publics.

Nous avons pris cet engagement suite à l'arrêt préfectoral émis sur le périmètre rapproché des captages, sur la partie nord de notre village. Dans un souci d'équité, et parce que nous en étions convaincus, en 2011 nous avons décidé de ne plus utiliser de produits phytosanitaires dans les espaces publics, sur l'ensemble du territoire de la commune. Depuis le 1^{er} janvier 2017, la loi nous a donné raison, et renforce notre engagement.

2. Permettre un entretien plus aisé, plus facile et moins énergivore.

Passer la binette et le brûleur reste fastidieux, inefficace... et peu écologique.

Nous avons profité d'aides de l'AESN (l'Agence de l'Eau Seine Normandie), et d'EPN (Evreux Portes de Normandie) pour réaliser une refonte totale

de nos cimetières. En France, beaucoup de cimetières sont des espaces minéralisés. D'autres pays ont fait le choix d'engazonner leurs cimetières. C'est ce que nous avons fait pour la plus grande partie des espaces. Des cheminements en béton désactivé ont permis de régler à la fois l'entretien et en partie l'accessibilité à l'Église.

En complément des pelouses, pour le cimetière de l'Église, nous avons signé une convention avec Florisage, Association Régionale pour le fleurissement de la Haute Normandie. Moyennant une cotisation de 276 €, cette association nous apporte son savoir sur les plantes, et notamment sur les plantes tapissantes. Elle nous fournit la technicité et les matériaux (substrats et plants) pour terminer les espaces plus difficiles d'accès. Cette opération se fait dans le cadre d'une expérimentation sur les espèces qui s'adaptent le mieux à ces situations.

Les coûts :

	Cimetière de l'Orée du Bois	Cimetière de l'Église	Total TTC
Total	98251,80 €	52995,63 €	151247,43 €
Subvention Agence de l'Eau ⁽¹⁾			49000,00 €
Fonds de concours EPN ⁽²⁾			38456,60 €
Auto-financement communal ⁽³⁾			63790,83 €

(1) 50 % du montant hors taxes, subventionnable : hors coût des bétons désactivés réputés non écologiques.

(2) 50 % du montant hors taxes restant à financer après la subvention de l'Agence de l'Eau.

(3) 50 % du montant hors taxes restant à financer après la subvention de l'Agence de l'Eau, plus la TVA. (TVA récupérable en partie sous forme de FCTVA (Fond de Compensation de la Taxe à la Valeur Ajoutée), soit environ 16,4 points sur 20 points payés).

EXPO GUERRE 14/18 UN GRAND SUCCÈS



La municipalité avait décidé de suivre la proposition d'un habitant de la commune d'organiser une exposition sur la Première Guerre Mondiale.

Des contacts ont été pris avec des passionnés d'histoire pour qu'ils présentent au public une partie de leur collection.

Outre les scolaires de l'immaculée d'Évreux et d'Arnières de nombreux visiteurs sont venus découvrir les traces de cette période douloureuse.

Au total plus de 600 personnes sont passées.

Elles ont pu selon leur intérêt soit regarder les armes, les casques, les obus et autres objets, soit lire les lettres de soldats à leur famille, lire aussi des coupures de journaux de l'époque.

Un grand merci aux exposants : M. et Mme Chanusset, Théo Aubry un étudiant en histoire, Franck Vallée un habitant d'Arnières qui avec son association « 30th ID Memory club » collectionne de nombreux souvenirs militaires.

Un grand merci également aux Archives départementales, au Musée du verre de Conches et à un habitant d'Arnières qui ont mis à notre disposition des vitrines.





CHAQUE ANNÉE NOUS COMMÉMORONS L'ARMISTICE DU 11 NOVEMBRE 1918

Une cérémonie comme celle-ci est organisée afin de conserver dans la conscience nationale un événement de l'Histoire. Elle doit servir d'exemple et de modèle aux générations suivantes pour ne pas oublier, et transmettre notre histoire à nos enfants. Il nous reste un devoir de mémoire, un devoir moral pour faire en sorte que les Arniérois morts pour la France soient honorés chaque année et ne tombent pas dans l'oubli et l'indifférence. Cette année il y a eu un moment particulièrement émouvant quand M. Chevallier (Maire Honoraire) prit la parole pour rendre hommage à son grand-père mort lors de la bataille du « Chemin des Dames » il y a 100 ans le 17 juillet à l'âge de 34 ans. En plus de nous parler de cette bataille qui a eu lieu du 16 avril au 24 octobre 1917, voici le poème qu'il nous a lu.

La Folie meurtrière

« Du Chemin des Dames au fort de Douaumont, ils ont perdu leurs âmes sous le feu des canons. Avec la peur au ventre, ils chantaient la Madelon quand ils montaient au front, ils tombaient un à un fauchés par la mitraille. De la Marne à Verdun, au cœur de la bataille, partout des trous de bombes, partout des trous d'obus, comme la fin du monde qui leur tombait dessus. »
Malgré la pluie et le vent de nombreux Arniérois étaient présents. Ils ont pu ensuite se réchauffer autour du verre de l'amitié servi à l'ESCALE et en profiter pour visiter l'Exposition qui était organisée cette année sur le thème de « La grande guerre 14/18 ».

ÉCOLE

Il y avait effervescence ce lundi matin 6 novembre au retour des vacances de la Toussaint pour les enfants de maternelle ! Impatients d'attendre l'heure de la récré ! Impatients d'essayer la nouvelle installation mise en place pendant les vacances dans leur cour d'école ! Et lorsque

la récré est arrivée, tous se sont précipités pour essayer qui le toboggan, qui le mur d'escalade et sa passerelle qui la cabane cachée ! Avec un peu de discipline, tous y sont passés, sans s'arrêter ! **Nul doute que cela les a comblés de bonheur !**



SÉCURISATION DES ÉCOLES

Afin de répondre aux demandes de l'État sur le contrôle de l'accès aux écoles, les grilles seront rehaussées. Des visiophones et des gâches électriques sont fonctionnels depuis le 15 novembre. L'accès aux écoles en dehors des heures de rentrée se fait désormais sous le contrôle des professeurs des écoles depuis leurs classes.

TRAVAUX RUE FÉLIX DOUCERAIN

Enfin, la rue Félix Doucerain a été refaite : trottoir réglementaire côté habitations, et caniveau plat de l'autre côté. L'enjeu étant de ne pas modifier l'écoulement des eaux pluviales de cette rue, imposé par la DUP (Déclaration d'Utilité Publique) sur la zone rapprochée des captages d'eau potable. Pourquoi « Enfin » ? Parce que ces travaux auraient dû être réalisés en 2008/2009. Presque 10 ans. Pourquoi avoir tant attendu ? À cette époque, il était envisagé de creuser dans la rue pour « renforcer » les canalisations d'eaux usées. Les effluents des eaux usées du secteur nord du village et de la Musse, devaient repasser par cette rue pour rejoindre ensuite, par les réseaux existants, la station d'épuration située à Gravigny. Récemment, suite à d'autres études, il a été décidé de créer un 2^e réseau d'évacuation de ces eaux usées, le long de la RD 129 (Route de Conches), et rejoindre le réseau par le secteur de l'Hôpital de Navarre. De ce fait, les travaux de voirie sont possibles. Un chemisage intérieur des canalisations (réduction des fuites) est suffisant, et ne nécessite pas de travaux de génie civil. Mais, hélas, Arnières subit toujours et encore les conséquences de travaux qui ne lui apportent rien, ou presque. Vous aurez remarqué que les travaux s'arrêtent à l'impasse du 14 juillet. En effet, des problèmes de maîtrise foncière sur des petites parcelles sur le trottoir (en passe d'être résolus) empêchent d'y faire des travaux. De plus, une difficulté de raccordement au futur rond-point à l'intersection des routes d'Évreux, rue du Chantier des floteurs et de la rue Félix Doucerain oblige l'EPN (Evreux Portes de Normandie) à reporter les travaux sur la 2^e partie de la rue. Soyez rassurés, ils se feront en 2018, à cette même époque de l'année.

AVOIR TOUTES LES INFORMATIONS SUR NOTRE VILLAGE. NOTRE SITE A ÉVOLUÉ, VOICI SA NOUVELLE ADRESSE.

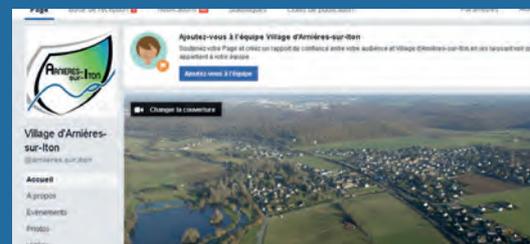
Consulter notre site internet :
<http://arnieressuriton.evreuxportesdenormandie.fr>



Recevoir les informations communales rapidement, dans votre boîte mail.

- Sur les manifestations dans notre village,
- Sur les urgences (Ex : risques inondations, avis de tempêtes...),
- Sur la vie de la commune.

Consulter notre page facebook :
<https://www.facebook.com/arnieres.sur.iton/>



Inscrivez-vous, en envoyant votre adresse mail à cette adresse :
infos.mairie.arnieres@gmail.com
Contacter la mairie, adressez votre message à :
mairie.arnieres@wanadoo.fr

GYM

Les cours sont assurés dans la bonne humeur par Sandrine PARIS.

Le lundi de 10 h 30 à 11 h 30.

Le mercredi de 19 h 30 à 20 h 30.

Avec une séance de step ou de zumba le dernier mercredi du mois.

Venez nous rejoindre pour retrouver (ou conserver) votre forme physique.

La cotisation est de 90 € (licence comprise).



ASSOCIATION CAP JEUNES



EXPO ASCA DÉCO PEINTURE PATCHWORK

Une belle exposition de nos trois associations ASCA, déco, peinture, patchwork. Des gens passionnés, des réalisations superbes.



Notre association propose, aux enfants habitant la commune d'Arnières sur Iton des sorties sportives ou culturelles en moyenne une fois par mois dans une ambiance joyeuse et familiale. Ces enfants sont âgés de 3 à 15 ans.

Encadrés par les membres de l'équipe et les bénévoles, les enfants prennent plaisir à se retrouver pour des sorties très variées: cinéma, bowling, poney, etc...

Le tarif d'adhésion est de 8 € et est dégressif selon le nombre d'enfants.

Cette année nos enfants ont pu apprécier les joies du poney (dressage, brossage, etc...), puis nos petits fantômes et sorcières ont jeté des sorts aux habitants d'Arnières.

COORDONNÉES CAP JEUNES

@-mail: capjeunes.arnieressuriton@gmail.fr

Port : 07 68 33 83 79

RÉUNION PUBLIQUE DE LA DREAL

La réunion publique de la DREAL, concernant les travaux de la déviation Sud Ouest d'Evreux a rassemblé beaucoup d'Arniérois ce mardi 19 septembre. En plus de l'avancement et des travaux en cours de la déviation, une présentation des découvertes archéologiques faite sur le site « Les Vaux » à l'entrée du village a été présentée.

Un relais routier, auberge. Un dépôt monétaire de 186 monnaies dans un vase, daté du début du III^e siècle de notre ère et tant d'autres choses.

Vous pouvez retrouver ces présentations sur le site Déviation Sud Ouest d'EVREUX.

<https://www.deviation-evreux.fr/>



SOLEIL D'AUTOMNE 1977- 2017



CELA FAIT 40 ANS QUE LE CLUB EXISTE.

Suite à la demande de Mme Franck et d'autres personnes, M. Chevallier, Maire organise la 1^{re} réunion. Le 15 Nov 1977 le bureau est formé, Mme Franck est la 1^{re} présidente.

Depuis le club se réunit tous les jeudis après-midi. Ses adhérents participent à des sorties ou voyages.

Le club a invité ses adhérents à un repas le 15 décembre, afin de fêter les 40 ans de Soleil d'Automne.

Voici le programme pour le 1^{er} trimestre 2018. Le 4 janvier assemblée générale où Mme Decaux quittera son poste d'animatrice du club, nous dégusterons également la galette des rois.

Le 8 février un goûter crêpes, et le 1^{er} mars repas publicitaire.

SI VOUS LE SOUHAITEZ, VENEZ NOUS REJOINDRE POUR VOUS DISTRAIRE TOUS LES JEUDIS APRÈS-MIDI À 14 H À L'ESCALE.



SOIRÉE BEAUJOLAIS NOUVEAU

Ce vendredi 17 novembre, le public est venu nombreux.

Comme chaque année il a découvert le talent du Trio musical « Sacha et les Swingadjos » qui

nous a emporté dans l'univers musical du Jazz Manouche ! Certaines de ces mélodies rythmées ont permis de nous laisser aller à danser !

Soirée conviviale et réussie!

JSA

Lors de l'assemblée générale de 2017, la JSA a fait peau neuve au niveau de son bureau. De nouveaux membres sont arrivés et d'autres sont partis. M. Anthony Rouxel a repris la direction de la section football après une année sabbatique. Il souhaite développer davantage l'école de Football.

Pour les plus jeunes (de U6 à U11), il a été décidé d'offrir le survêtement aux couleurs du club. Ainsi tous nos jeunes arrivent au match vêtus de la même façon, comme les pros!! Tout l'équipement de match de U6 à U11 a été changé par un généreux sponsor. Nos efforts ont été récompensés par 2 équipes U6/U7, une équipe U9, une équipe U11 et une équipe, en entente, en U15. L'école de foot a fait carton plein.

Nous avons aussi avancé dans la formation de nos dirigeants, c'est ainsi que 2 dirigeants qui s'occupent des jeunes le mercredi et le

samedi, ont suivi une formation pour les U6/U7 dispensée par la LFN.

Nous présenterons aussi un candidat au prochain examen d'arbitre. Tout passe par la formation si nous voulons perdurer.

L'ensemble des équipes séniors et vétérans utilisent des tablettes tactiles comme feuille de match. La FFF passe au tout numérique à grand pas et nous devons impérativement suivre ce progrès qui facilite la vie à tous. La JSA a toujours 2 équipes séniors et 1 vétérans.

L'ensemble du bureau est à pied d'œuvre à longueur d'année pour faire avancer le club et aussi le faire progresser.

Nous souhaitons à tous les habitants d'Arnières sur Iton de bonnes fêtes de fin d'année.



THÉÂTRE AMATEUR

Ce sont 12 adultes qui composent mon équipe nouvelle. Tous très motivés.

Nous avons commis 9 séances le mardi soir et le groupe prend forme, se structure.

Exercices de voix, exercices corporels, déplacements dans l'espace, « l'autre et moi »...

Et un peu de chant, pour l'harmonie des chœurs. Puis un brin de texte et quelques livraisons personnelles...

Je suis vraiment très content du groupe, de l'enthousiasme, de l'assiduité.

Mes comédiens en herbe sont très actifs, très constructifs.

Au vu des premières prestations sur la scène, je crois pouvoir annoncer bientôt qu'il y aura un résultat d'atelier en fin de saison.

À suivre...

Pierre Chassagne



L'ASCA PÊCHE PRÉPARE 2018

Les bénévoles, les adhérents et les membres du bureau de l'ASCA pêche préparent la saison 2018.

Les projets sont nombreux...

DATES À RETENIR :

- **Le samedi 3 mars 2018**
Assemblée de l'ASCA pêche à partir de 9h30 à l'ESCALE
 - **Le samedi 2 et dimanche 3 juin**
GRANDE fête de l'ASCA pêche
 - **De mars à septembre**
Nous organiserons 10 lâchers de truites en rivière
 - **Au printemps**
Concours de pêche à l'étang communal
- Plusieurs autres manifestations sont en cours d'élaboration.

Les prix des adhésions sont volontairement très attractifs, en contrepartie chaque pêcheur s'engage à être acteur de la vie de l'ASCA pêche. L'ambiance de notre organisation est très sympa au bord de l'eau et souvent autour d'un barbecue aux beaux jours... Venez nous rejoindre...

LES DATES D'OUVERTURE SAISON 2018 :

- **La Rivière** : Du samedi 10 mars au dimanche 16 septembre inclus
- **L'étang communal** : Du samedi 10 mars au dimanche 30 septembre inclus.

Rappelons que pour le secteur « Rivière » une demande écrite de souhait d'adhésion doit être faite auprès du bureau de l'ASCA pêche prenant en compte que les places sont limitées.

Contact : M. Alain CHAUVIN
Président ASCA pêche / Tél. : 06 64 34 15 62
Mail : alain.chavin27@orange.fr





2017 UNE ANNÉE RICHE POUR LE JARDIN PARTAGÉ DES ARNIÉROIS

L'équipe de rédaction a rencontré cette semaine un membre d'ASCATROK pour nous parler du nouveau jardin partagé. Voici son interview :

La rédaction : Quel est le principe de ce jardin que l'on peut découvrir au bout de la rue Léon Marchand le long de la ligne SNCF ?

ASCATROK : À l'exemple du mouvement « les incroyables comestibles » dont on trouve beaucoup de vidéos sur internet, des gens comme vous et moi qui aiment la nature, aménagent un petit lopin de terre ou une simple pelouse et le transforment en un jardin plein de vie où tout pousse à foison : fleurs, légumes, fruits. On utilise pour cela le principe de permaculture qui est « truc génial » que je ne connaissais pas avant d'avoir rejoint ASCATROK.

La rédaction : Qui profite ensuite de vos récoltes ?

ASCATROK : Vous allez nous prendre pour des « fous » ou des « doux rêveurs » quand je vous dirai que les fruits et les légumes peuvent être ramassés par n'importe quel Arniérois pour sa consommation personnelle ! Eh oui, pas besoin d'avoir participé à l'aménagement de ce jardin ou aux plantations pour récolter enfin des légumes

sains ! Beaucoup d'Arniérois se promènent le long de la ligne SNCF, et beaucoup sont curieux mais n'osent pas s'approcher. Nous leur expliquons la démarche et 100 % des gens avec qui on discute sont agréablement surpris par cette démarche innovante. Cet été, ils repartaient souvent avec une ou deux courgettes, du persil ou des tomates. Avec toutes ces rencontres, nous sommes en train, sans le savoir, de recréer du lien social entre les Arniérois.

La rédaction : Vous avez des projets en tête pour développer le jardin partagé ?

ASCATROK : Oh oui, les idées ne manquent pas ! Nous voulons construire une nouvelle réserve d'eau de pluie ainsi qu'une cabane qui serait aménagée pour accueillir des toilettes sèches pour les promeneurs. Ensuite, nous avons convenu avec Chantal Thomas, apicultrice à Arnières, la mise en place d'une ruche.

La rédaction : Comment peut-on rejoindre votre groupe ?

ASCATROK : Tout d'abord, il est important de rappeler que ce jardin appartient à tous les Arniérois et qu'il n'est pas nécessaire de faire partie de l'association ASCATROK pour participer à ce projet. Pour nous rejoindre, c'est super simple ! Nous

sommes habituellement au jardin le dimanche vers 15 h ou parfois le mercredi... si la météo n'est pas trop mauvaise !

La rédaction : J'ai vu qu'ASCATROK avait mis en place, avec l'accord de la mairie, des composteurs dans plusieurs quartiers d'Arnières. Quel est le but de cette opération ?

ASCATROK : Effectivement, nous en avons mis trois pour l'instant : rue de la Plaine, place Haroun Tazief et rue des Bleuets dans le lotissement de la clef des champs. Le but est d'inciter les Arniérois à venir y déposer les épluchures de fruits et légumes pour nous permettre de fabriquer du compost pour la butte de permaculture des enfants de l'école maternelle. C'est simple, il suffit d'avoir une boîte plastique posée sur le rebord de la fenêtre de la cuisine dans laquelle les enfants vont pouvoir y mettre les épluchures. Ensuite, ils viendront, eux ou leurs parents, les déposer dans les composteurs en allant à l'école ou en partant travailler.

La rédaction : Bravo pour cette idée !!

ASCATROK : Il me reste plus qu'à vous souhaiter, à vous et à tous les jardiniers, une excellente année 2018. Et de superbes récoltes dans la bonne humeur et le partage !



LA KERMESE EST VENUE CLÔTURER JOYEUSEMENT L'ANNÉE SCOLAIRE EN JUIN DERNIER

Les fonds récoltés par l'association au cours de ses diverses actions ont permis d'acheter des jeux de cour pour l'école élémentaire, les dictionnaires

pour les grandes sections de maternelle, des calculatrices pour les CM2, et la moitié de la cotisation à l'USEP - Union Sportive de l'Enseignement du 1^{er} degré.

De plus, l'APE va financer un grand projet culturel pour l'école pour l'année 2017-2018.

UNE NOUVELLE ANNÉE SCOLAIRE QUI DÉBUTE !

Après un goûter de rentrée bien pluvieux (un grand merci à la municipalité pour les tentes pliantes !!), l'APE poursuit ses actions.

Tout d'abord, une coopération avec l'association ASCATROK, en lien avec le jardin partagé, débutée en avril dernier, visant à sensibiliser et à faire



participer les enfants de l'école à la permaculture à travers une butte de culture qui leur sera spécialement dédiée.

Ensuite, l'APE a proposé aux parents d'élèves de commander des chocolats pour Noël.

Et enfin, la foire à la puériculture du 10 décembre à l'ESCALE.

Le bénéfice de ces actions ira aux prochains projets.

ape.dcde@gmail.com



AWENN HAIR, LE NOUVEAU SALON DE COIFFURE D'ARNIÈRES SUR ITON !

Danielle JUNCA a ouvert son salon le 18 mai 2017 sis 9 rue Aristide Briand.

C'est un retour aux sources après plusieurs années à travailler dans l'industrie.

Danielle est revenue à sa première passion : la coiffure !

Formée chez Jean-Claude BIGUINE à Evreux de 2003 à 2005, elle a poursuivi avec un brevet professionnel stylisme-visagiste de 2005 à 2007.

Elle vous accueille, avec le sourire et sa bonne humeur, dans son salon du mardi au samedi, de 9 h 30 à 19 h, à partir de 10 ans.

Ainsi Arnières sur Iton s'anime-t-il.



ÉCOLE DE TIR D'ARNIÈRES

C'est dans le mille ou plus tôt c'est dans le 10 !!!

Le club est heureux de voir l'effectif de nos jeunes augmenté. C'est un pari gagnant. Nos jeunes athlètes, filles et garçons sont aujourd'hui au nombre de 17 de moins de 20 ans (soit 37 % de notre effectif). Notre école de tir est fière de compter cette saison parmi ces jeunes, 9 athlètes de 8 à 13 ans. Nous pourrions donc préparer sereinement les jeux Olympiques 2024 ! Mais cela, c'est l'avenir qui nous le dira...



2018 ARRIVE À TOUTE VITESSE

ARNIÈRES LA TROUPE, après un dernier hommage à « Qu'est-il arrivé à Bette Davis et Joan Crawford ? » le 2 décembre dans la superbe salle de spectacle de Conches (pièce récompensée à plusieurs reprises) prépare avec toute l'énergie qu'elle sait déployer une pièce comique, satirique et « Building » de Léonore Confino.

Cette pièce est constituée de 13 saynètes (représentant les 13 étages du Building) et 32 personnages. Joués par les 8 comédiens de La Troupe. Elle se déroule chez « Consulting Conseil : une entreprise qui a pour absurde mission de coacher les coaches, de conseiller les conseillers. Suivant la chronologie d'une journée de travail, on se hisse dans le building dans un rythme qui, d'étages en étages s'accélère : hôtesse, hôte d'accueil, comptables, agents d'entretien, cadres, directeurs des ressources humaines, coaches, chargés de communication, tous s'agitent, déjeunent, prospectent, brainstorment au rythme des crashes de pigeons sur leurs baies vitrées.

L'écriture de la pièce, très drôle au 1^{er} degré se révèle aussi piquante et caustique ; elle met en relief tout en nous amusant, la noirceur des thèmes



abordés : perte de notre identité, et celle de nos idéaux, la pression induite par les actionnaires. Une comédie performante sur le monde du travail qui donne à La Troupe beaucoup de travail mais aussi beaucoup de plaisir dans sa préparation.

Elle sera jouée pour sa première le samedi 14 AVRIL À 20 H 30 À L'ESCALE. Pensez à bloquer cette date !

Joyeux Noël

LES COMMERÇANTS ET LES ARTISANS ARNIÉROIS VOUS PRÉSENTENT LEURS MEILLEURS VŒUX.

COUDRAY Christophe

Bar-Tabac le Twister
06 83 04 83 42

COUSSENS Nicolas

Paysagiste-Parcs et Jardins
06 23 37 68 80

COZILIS Christian

CE3E Etude Eau Espace Environnement
02 32 62 53 62

DAVOUST Bastien

Carrelage - Faïence
Agencement de salles de bains
06 59 89 53 58

GUENE-DELAUVIGNE Nadine

Généalogiste familial
06 42 97 16 44

DEGROOTE Arnaud

Géomètre Expert
02 32 33 30 65

ERISAY Jacky

Multi-Services
06 09 81 72 47

LEBOURGEOIS William

Auto entrepreneur « Idée Panne »
06 11 59 70 31

MARCHAND Gérard

SADBPI - Peinture - Carrelage - Parquet
02 32 62 42 09

Ets MAUGER

Bâtiment général
06 23 77 91 47

MONNOT Marc

Diagnostic immobilier
06 08 63 84 45

ROETS Dominique (EURL)

Maçonnerie
02 32 39 74 38

SANDRA Coiffure à Domicile

Styliste d'ongles
06 34 10 52 36

THOMAS Jean-Luc

JLT Dépannage plomberie
02 32 60 32 60

LAVIELLE Florian

Création entretien terrassements paysagers
06 60 96 51 38

CAN Joffrey

Inoxydouelles
Création Inox & bois
06 25 12 57 05

LEBOURGEOIS Muriel

Produits d'entretien, cosmétiques
et bien-être biologiques et écologiques
06 84 22 26 85

JUNCA Danielle

Awenn Hair, Salon de coiffure
06 21 75 11 64

INFOS PRATIQUES

MAIRIE

Ouverture du lundi au vendredi 9 h 00-12 h 00 et 14 h 00-17 h 00
Tél. : 02 32 39 95 15
Adresse mail : mairie.arnieres@wanadoo.fr
En cas d'urgence permanence élus 06 70 42 16 47

AUTRES NUMÉROS UTILES

Pompiers : 18 ou 112
Gendarmerie : 17 ou 02 32 30 20 17
SAMU : 15 ou 02 32 62 21 00
Centre antipoison Rouen : 02 35 88 44 00
Info météo et routes dans l'Eure : 02 32 31 97 98
ADMR (aide à domicile) : 02 32 39 80 80
Horaires de bus : www.transurbain.com
Des carnets d'horaires de bus sont disponibles à la mairie.

MÉDECINS

Docteur Germain Évelyne
5, rue des Peupliers - Tél. : 02 32 33 37 14
Docteur Le Lay Michel
7, rue Félix Doucerain - Tél. : 02 32 33 33 55
En l'absence de votre médecin
Numéro gratuit Médecin généraliste de garde en NORMANDIE
depuis le 4/04/17 : LE 116 - 117
Aux heures de fermetures des cabinets médicaux :
Tous les soirs après 20 h 00 au lendemain 8 h 00,
Le week-end à partir du samedi midi 12 h 00 au lundi 8 h 00,
Les jours fériés : de la veille 20 h 00 au lendemain 8 h 00.

En cas d'urgence vitale appelez le 15.

DÉCHETTERIES

ATTENTION UNE CARTE EST MAINTENANT OBLIGATOIRE POUR AVOIR ACCÈS AUX DÉCHETTERIES.
(Voir formulaire sur le site de l'EPN)

Arnières sur Iton *

* tout sauf piles, batteries, peintures, produits chimiques, huiles.

Horaires d'été (de début mars à fin septembre)

Lundi et mercredi 13 h 30-18 h 00
Samedi 9 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 18 h 00

Horaires d'hiver (de début octobre à fin février)

Lundi et mercredi 13 h 30-16 h 30
Samedi 9 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 16 h 30

Evreux-Saint-Michel (côte du Val Iton)

Horaires d'été (de début mars à fin septembre)

Lundi au samedi 9 h 00 à 19 h 00
Dimanche 9 h 00 à 13 h 00

Horaires d'hiver (de début octobre à fin février)

Lundi au vendredi 14 h 00 à 18 h 00
Samedi 9 h 30 à 18 h 00
Dimanche 9 h 30 à 13 h 00

Guichainville (Saint-Laurent)

Horaires d'été (de début mars à septembre)

Lundi au samedi 9 h 00 à 19 h 00
Dimanche : 9 h 00 à 13 h 00

Horaires d'hiver (de début octobre à fin février)

Lundi au samedi 9 h 00 à 19 h 00
Dimanche 9 h 00 à 13 h 00

RUBRIQUE ACTION SOCIALE

PRÉSENCE VERTE

L'Association Présence Verte Haute Normandie qui offre un service de téléassistance dans le cadre du maintien à domicile et d'aide à la vie quotidienne des personnes âgées a signé une convention partenariale avec la commune. Ainsi, une diminution du tarif mensuel est appliquée par Présence verte aux habitants de la commune. Nous participons également au coût du dispositif dans le cadre de notre action sociale.

Toute personne intéressée peut contacter ce service qui a ses bureaux à la **MSA** au 32 rue Politzer - 27036 Evreux - Tél. : 02 32 23 42 90.

Un service de portage de repas à domicile est également possible : contact 02 32 23 40 44.

Seniors, un site sur internet vous est dédié, **pour-les-personnes-agees.fr** piloté par le CNSA et le ministère des affaires sociales et de la santé CNSA (Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie) Les caisses de retraite et santé publique France vous aident à bien vivre votre âge, un site internet vous est dédié **www.pour-bien-veillir.fr**.

Perte d'Autonomie ?

Des réponses à vos questions et des adresses sur www.pour-les-personnes-agees.gouv.fr ou par Tél. : 0820 10 39 39 (0,15 € TTC la minute).

ACTION SOCIALE SCOLAIRE

Aide à la scolarité 2017/2018 des collégiens : des nouveaux quotients

- 96 € : QF < à 700 €
- 72 € : QF entre 700 et 1 000 €
- 0 € : QF > à 1 000 €

Cette aide concerne les enfants jusqu'à leurs 16 ans y compris les jeunes en apprentissage.

Une aide de 100 € pour la participation à un séjour linguistique ou une classe de découverte organisée dans le cadre scolaire aux familles dont le quotient familial est inférieur à 700 €.

Tarifs de la restauration scolaire :

- 2,40 € : QF < à 700 €
- 2,77 € : QF entre 700 et 1 000 €
- 3,30 € : QF > à 1 000 €
- 4,04 € pour les enfants hors commune
- Adultes 5,05 €

Le coût brut alimentaire du repas revient en moyenne à 5,61 € à la commune. (Calcul 2015/2016)

RUBRIQUE INFORMATIONS SOCIALES

Union Nationale des Familles et Amis de personnes Malades et/ou handicapées psychiques : UNAFAM.
L'un de vos proches souffre de troubles psychiques : l'UNAFAM peut vous aider. Des bénévoles vous accueillent et vous informent dans des permanences hebdomadaires près de chez vous à Evreux : Nouvel Hôpital de Navarre.

Maison des Usagers et Associations

Le jeudi de 15 h à 18 h et sur RDV au 02 32 31 36 19
Toutes les informations sur : www.unafamhaute-normandie.org
Écoute famille : 01 42 63 03 03
Des psychologues vous répondent du lundi au vendredi.

RESPA 27

Accompagnement aux soins palliatifs à domicile

L'intervention du réseau est gratuite, financée par la Sécurité sociale. La demande est faite par le patient, la famille, le médecin traitant, l'infirmière libérale, toutes institutions des différents intervenants à domicile. Cette intervention nécessite l'accord du patient et du médecin, pour toute personne atteinte de maladie chronique et/ou évolutive quel que soit son âge.

Accueil des professionnels de santé, des patients, des familles

6, place Dupont de l'Eure - EVREUX - Tél. : 02 32 37 77 41 de 9 h à 17 h et astreinte nuit et week-end. La mission est de venir en complémentarité des professionnels de santé choisis par le patient et de garantir au patient et à son entourage une coordination et un accompagnement aux soins.

Aide sociale départementale

Une difficulté d'ordre social, vous pouvez rencontrer des professionnels de l'aide sociale sur l'ensemble du territoire dans un des points d'accueil sans rendez-vous ou téléphonez au numéro « 1^{er} contact » au **02 32 31 97 17**.

LE CLIC (Centre Local d'Informations et de Coordination)

Le clic est un guichet d'accueil, d'information et de coordination pour les retraités, les personnes âgées et leur entourage. **Tél. : 02 32 31 97 00.**

LE REPAS DES ANCIENS aura lieu le dimanche 4 mars 2018 à l'ESCALE

Y sont conviés les personnes qui auront 67 ans avant le dimanche 4 mars. Elles recevront un bulletin d'inscription à remettre à la mairie dans le délai indiqué, notifiant leur présence ou non. Les conjoints qui n'auraient pas l'âge requis peuvent partager le repas moyennant une participation.